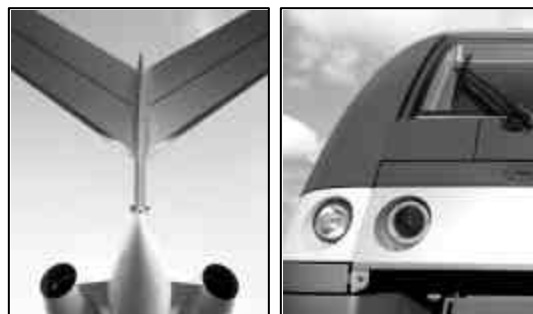


Premier

RAPPORT TRIMESTRIEL

Trimestre terminé le 30 avril 2004



DISCUSSION ET ANALYSE DE LA DIRECTION

Tous les montants présentés dans ce rapport sont en dollars américains et tous les chiffres des tableaux sont en millions de dollars américains, à moins d'indication contraire.

À compter du premier trimestre de l'exercice 2005, la Société a changé sa monnaie de présentation de l'information financière pour le dollar américain. Par conséquent, tous les montants présentés dans ce rapport sont en dollars américains, à moins d'indication contraire. L'information financière comparative exprimée auparavant en dollars canadiens, est maintenant présentée en dollars américains pour toutes les périodes visées et a été convertie au taux de change en vigueur à chaque date de bilan pour les actifs et les passifs et au taux de change moyen des périodes correspondantes pour les postes des états consolidés des résultats et des flux de trésorerie. Les opérations sur les capitaux propres ont été converties aux taux historiques des cinq derniers exercices, les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} février 1999 étant convertis au taux de change à cette date. L'ajustement net découlant de l'incidence de la conversion a été inclus dans le compte de redressement de conversion reporté, sous les capitaux propres.

Le présent rapport repose sur les résultats établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) ainsi que sur le bénéfice (perte) avant impôts (BAI), avant éléments spéciaux, et sur les flux de trésorerie disponibles, des mesures non définies par les PCGR. La direction considère que les éléments spéciaux ne font pas partie du cours normal des activités quotidiennes de la Société ou qu'ils pourraient nuire à l'analyse des tendances. Ces mesures n'ont aucun sens normalisé reconnu par les PCGR et peuvent donc difficilement se comparer à celles présentées par d'autres.

INCIDENCE DES FLUCTUATIONS DE TAUX DE CHANGE

La Société est exposée à des fluctuations de taux de change découlant de la conversion des revenus et des dépenses ainsi que des actifs et des passifs des établissements étrangers autonomes utilisant une monnaie fonctionnelle autre que le dollar américain, principalement l'euro et la livre sterling, et d'opérations en devises, principalement le dollar canadien.

Les taux de change de fin de période utilisés pour convertir les actifs et passifs étaient comme suit :

| | 30 avril 2004 | 31 janvier 2004 | Diminution |
|-----------------|---------------|-----------------|------------|
| Euro | 1,1979 | 1,2455 | (4 %) |
| Dollar canadien | 0,7296 | 0,7539 | (3 %) |
| Livre sterling | 1,7740 | 1,8212 | (3 %) |

Les taux de change moyens utilisés pour convertir les revenus et les dépenses pour les trimestres terminés les 30 avril étaient comme suit :

| | 2004 | 2003 | Augmentation |
|-----------------|--------|--------|--------------|
| Euro | 1,2295 | 1,0828 | 14 % |
| Dollar canadien | 0,7502 | 0,6745 | 11 % |
| Livre sterling | 1,8294 | 1,5857 | 15 % |

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

| | Trois mois terminés le 30 avril 2004 | | Trois mois terminés le 30 avril 2003 | |
|---|---|-----------|---|-----------|
| Revenus | 3 528 | \$ | 3 332 | \$ |
| Coût des ventes | 3 211 | | 2 783 | |
| Frais d'exploitation ⁽¹⁾ | 250 | | 256 | |
| Amortissement | 145 | | 162 | |
| Intérêts débiteurs, montant net | 45 | | 38 | |
| | 3 651 | | 3 239 | |
| BAI avant éléments spéciaux | (123) | | 93 | |
| Éléments spéciaux | (86) | | (9) | |
| BAI | (209) | | 84 | |
| Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices | (35) | | 29 | |
| Gain (perte) découlant des activités poursuivies | (174) | | 55 | |
| Perte découlant des activités abandonnées – après impôts ⁽²⁾ | - | | (1) | |
| Bénéfice net (perte nette) | (174) | \$ | 54 | \$ |
| Bénéfice (perte) par action de base et dilué(e) (en dollars) | (0,10) | \$ | 0,03 | \$ |

⁽¹⁾ Comprend les frais de vente et frais généraux et d'administration et les frais de recherche et de développement.

⁽²⁾ Représente les résultats d'exploitation de l'ancien secteur produits récréatifs de la Société vendu le 18 décembre 2003.

La progression de 196 millions \$ des revenus consolidés pour le trimestre terminé le 30 avril 2004 comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent reflète l'augmentation des revenus du secteur aéronautique.

La marge (les revenus moins le coût des ventes) s'est établie à 317 millions \$, ou 9,0 % des revenus, pour le trimestre terminé le 30 avril 2004, contre 549 millions \$, ou 16,5 % des revenus, pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable à la baisse de la marge du secteur transport.

L'amortissement a diminué de 17 millions \$ au cours du trimestre terminé le 30 avril 2004 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la baisse de l'amortissement dans les secteurs transport et Bombardier Capital (BC). Cette diminution a été partiellement contrebalancée par une augmentation de l'amortissement dans le secteur aéronautique.

Les intérêts débiteurs nets ont augmenté de 7 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2004, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent (les intérêts débiteurs de BC sont classés dans le coût des ventes). Cette hausse des intérêts débiteurs nets tient surtout à l'attribution d'une partie du total des intérêts débiteurs de la Société aux activités abandonnées pour le trimestre terminé le 30 avril 2003, alors qu'aucune attribution n'avait été effectuée au cours du trimestre terminé le 30 avril 2004.

Le taux d'imposition réel a été à 16,7 % pour le trimestre terminé le 30 avril 2004 en regard de 34,5 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La variation du taux d'imposition réel s'explique principalement par la non-constatation de 23 millions \$ d'avantages fiscaux liés à la proposition de restructuration de Bombardier Transport et la non-constatation d'avantages fiscaux découlant de pertes dans certaines juridictions, principalement dans le secteur transport.

Le carnet de commandes de Bombardier totalisait 33,5 milliards \$ au 30 avril 2004, contre un carnet de commandes de 34,6 milliards \$ au 31 janvier 2004. Cette baisse est attribuable à une réduction du carnet de commandes du secteur transport.

BOMBARDIER AÉRONAUTIQUE

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2005, Bombardier Aéronautique a mis en place une nouvelle structure organisationnelle décentralisée, composée de quatre unités fonctionnelles (Avions régionaux, Avions d'affaires, Services à l'aviation et Programme du nouvel avion commercial) qui assument l'entière responsabilité des revenus, des coûts, de la qualité et du service à la clientèle. Cette nouvelle structure organisationnelle décentralisée a pour but d'accroître l'orientation client, la souplesse et l'imputabilité. La nouvelle structure devrait être entièrement instaurée et opérationnelle d'ici la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2005. Les unités Services à la défense et Avions amphibies n'ont pas été touchées par cette réorganisation.

Analyse des résultats

| | Trois mois terminés le 30 avril 2004 | | Trois mois terminés le 30 avril 2003 | |
|-------------------------------------|---|----|---|----|
| Revenus sectoriels | | | | |
| Fabrication | 1 219 | \$ | 1 183 | \$ |
| Services ⁽¹⁾ | 306 | | 237 | |
| Autres ⁽²⁾ | 234 | | 188 | |
| | 1 759 | | 1 608 | |
| Coût des ventes | 1 543 | | 1 393 | |
| Frais d'exploitation ⁽³⁾ | 94 | | 94 | |
| Amortissement | 95 | | 69 | |
| Intérêts débiteurs | 50 | | 49 | |
| | 1 782 | | 1 605 | |
| BAI avant éléments spéciaux | (23) | | 3 | |
| Éléments spéciaux | - | | (9) | |
| BAI | (23) | \$ | (6) | \$ |

⁽¹⁾ Comprend les revenus liés aux Services à la défense, aux pièces de rechange, au programme Bombardier Flexjet et aux activités de soutien aux produits.

⁽²⁾ Comprend principalement les ventes d'avions d'occasion.

⁽³⁾ Comprend les frais de vente et frais généraux et d'administration et les frais de recherche et de développement.

À compter du premier trimestre de l'exercice 2005, Bombardier Aéronautique a modifié prospectivement sa convention comptable de constatation des revenus de vente de parts d'avions (voir la rubrique portant sur les nouveautés en comptabilité et en présentation de l'information financière dans le présent rapport pour de plus amples détails). Par conséquent, les revenus de fabrication ont été réduits de 40 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2004.

La croissance de 36 millions \$ des revenus de fabrication pour le trimestre terminé le 30 avril 2004 comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de livraisons d'avions d'affaires, par suite de la mise en service des avions Bombardier* Challenger* 300 et Bombardier* Learjet* 40 au quatrième trimestre de l'exercice 2004, conjuguée à une combinaison favorable des livraisons d'avions régionaux. Cette progression a été en partie contrebalancée par la diminution du nombre de livraisons d'aménagements intérieurs d'avions à large fuselage. L'accroissement de 69 millions \$ des revenus de services pour le trimestre terminé le 30 avril 2004 s'explique surtout par la hausse des ventes de pièces de rechange et des activités de soutien aux produits. Les autres revenus ont progressé de 46 millions \$ au cours du trimestre terminé le 30 avril 2004 grâce à un nombre plus élevé de livraisons d'avions d'occasion.

La marge (les revenus moins le coût des ventes) s'est élevée à 216 millions \$, ou 12,3 % des revenus, pour le trimestre terminé le 30 avril 2004, en regard de 215 millions \$, ou 13,4 % des revenus, pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce recul de la marge en pourcentage reflète l'incidence négative de la hausse du taux de change en vigueur du dollar canadien par rapport au dollar américain, l'augmentation des coûts liés aux mesures incitatives à la vente en raison des difficultés financières persistantes de grandes sociétés aériennes nord-américaines et de l'incidence du rajustement de change découlant du changement de monnaie de présentation de l'information financière. Ce recul a été en partie contrebalancé par l'amélioration des marges réalisées sur les avions d'affaires provenant de la combinaison favorable des livraisons d'avions et par l'amélioration des marges réalisées sur les ventes d'avions d'occasion par suite de l'amélioration des conditions du marché.

La hausse de 26 millions \$ de l'amortissement est essentiellement attribuable à l'amortissement de l'outillage pour le programme Challenger 300 qui a commencé au quatrième trimestre de l'exercice 2004, ainsi qu'à l'incidence du rajustement de change découlant du changement de la monnaie de présentation de l'information financière. L'amortissement comprend 62 millions \$ pour l'outillage des programmes pour le trimestre terminé le 30 avril 2004, par rapport à 42 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les intérêts débiteurs ont augmenté de 1 million \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2004 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'incidence négative de la hausse de l'attribution des intérêts débiteurs au secteur aéronautique, suite à la fin de l'attribution de ceux-ci aux activités abandonnées, et de la réduction de la capitalisation des intérêts à l'outillage des programmes en développement, a été essentiellement compensée par une diminution des actifs nets sectoriels.

Les éléments spéciaux constatés au premier trimestre de l'exercice 2004 se rapportaient à des coûts d'indemnités de départ et autres coûts de cessation d'emploi pour départ involontaire dans le cadre de la réduction des effectifs des installations de Montréal, Toronto et Belfast.

Carnet de commandes

Le carnet de commandes totalisait 11,0 milliards \$ au 30 avril 2004 contre 10,9 milliards \$ au 31 janvier 2004 (dont respectivement 1,2 milliard \$ et 1,1 milliard \$ pour les Services à la défense).

Bombardier Aéronautique entend réduire la cadence de production des avions Bombardier* CRJ200* au troisième trimestre de l'exercice 2005 afin d'aligner les niveaux de production avec le calendrier actuel de livraisons. Néanmoins, le nombre total de livraisons d'avions d'affaires et d'avions régionaux pour l'exercice 2005 devrait demeurer à un niveau similaire à celui de l'exercice 2004.

Avions d'affaires

Les livraisons d'avions d'affaires étaient comme suit :

| | Trois mois terminés le 30 avril 2004 | Trois mois terminés le 30 avril 2003 |
|-----------------------------|---|---|
| Bombardier Learjet 40 | 3 | - |
| Bombardier Learjet 45 | 5 | 7 |
| Bombardier Learjet 60 | 1 | 2 |
| Bombardier Challenger 300 | 3 | - |
| Bombardier Challenger 604 | 7 | 4 |
| Bombardier* Global Express* | 2 | 3 |
| | 21 | 16 |
| Parts d'avions | 3 | - |
| | 24 | 16 |

Les livraisons pour la période de trois mois terminée le 30 avril 2004 incluaient deux avions Challenger 300 et un avion Learjet 40 vendus à des clients en vertu du programme nord-américain Bombardier* Flexjet*. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2005, Bombardier Aéronautique a modifié prospectivement sa convention comptable de constatation des revenus de ventes de parts d'avions (voir la rubrique portant sur les nouveautés en comptabilité et en présentation de l'information financière dans le présent rapport pour de plus amples détails). Par conséquent, les revenus seront constatés sur la durée du contrat de services.

Avions régionaux

Les livraisons d'avions régionaux étaient comme suit :

| | Trois mois terminés le 30 avril 2004 | Trois mois terminés le 30 avril 2003 |
|------------------------|---|---|
| Bombardier CRJ200 | 29 | 34 |
| Bombardier* CRJ700* | 11 | 11 |
| Bombardier* CRJ900* | 6 | 1 |
| Bombardier* Q100*/200* | - | - |
| Bombardier* Q300* | 1 | 1 |
| Bombardier* Q400* | - | - |
| | 47 | 47 |

Les commandes d'avions régionaux étaient comme suit :

| | Trois mois terminés le 30 avril 2004 | | | Trois mois terminés le 30 avril 2003 | |
|---------------------|---|-------------|----------|---|---------------------|
| | Commandes | Annulations | Échanges | Commandes nettes | Commandes nettes |
| Bombardier CRJ200 | 32 | (2) | 3 | 33 | - |
| Bombardier CRJ700 | 7 | - | (6) | 1 | - |
| Bombardier CRJ900 | - | - | 6 | 6 | - |
| Bombardier Q100/200 | 1 | - | - | 1 | 1 |
| Bombardier Q300 | 1 | - | (3) | (2) | - |
| Bombardier Q400 | 5 | - | - | 5 | 17 |
| | 46 | (2) | - | 44 | 18 |

Les commandes suivantes sont comprises dans le tableau ci-dessus :

- Le 2 mars 2004, Atlantic Southeast Airlines, filiale en propriété exclusive de Delta Connection, a converti 32 options en commandes fermes d'avions CRJ200. Cette commande a une valeur approximative de 780 millions \$, et les livraisons devraient commencer au quatrième trimestre de l'exercice 2005.
- Le 28 avril 2004, All Nippon Airways Co. Ltd. de Tokyo a commandé quatre avions Q400. Les livraisons devraient commencer au deuxième trimestre de l'exercice 2005.

Le carnet de commandes de Bombardier Aéronautique pour des avions régionaux comportait des commandes fermes, des options et des commandes conditionnelles comme suit au 30 avril 2004 :

| | Commandes fermes | Options et commandes conditionnelles | Total |
|---------------------|---------------------|--|--------------|
| Bombardier CRJ200 | 155 | 736 | 891 |
| Bombardier CRJ700 | 86 | 373 | 459 |
| Bombardier CRJ900 | 26 | 38 | 64 |
| Bombardier Q100/200 | 2 | 2 | 4 |
| Bombardier Q300 | 3 | 24 | 27 |
| Bombardier Q400 | 28 | 60 | 88 |
| | 300 | 1 233 | 1 533 |

Services à l'aviation

Au 30 avril 2004, le nombre de clients possédant des parts en vertu du programme nord-américain Flexjet avait reculé à 622, en regard de 627 au 31 janvier 2004. Le programme Flexjet comprenait 92 avions en service en Amérique du Nord au 30 avril 2004, comparativement à 100 avions au 31 janvier 2004. La diminution du nombre d'avions en service s'explique principalement par l'optimisation continue de la flotte d'avions.

En vertu du programme Bombardier Flexjet en Europe et du programme Bombardier* Skyjet*, le nombre de clients titulaires d'un contrat leur donnant droit à des heures de vol avait augmenté pour s'établir à 166 au 30 avril 2004, par rapport à 140 au 31 janvier 2004.

Le 30 mars 2004, Bombardier Aéronautique a ouvert un établissement de révision générale pour les avions Bombardier* de série CRJ* et de série Q* à l'aéroport international de Tucson, en Arizona. Lorsque l'établissement aura atteint sa pleine capacité, il pourra accueillir dix avions régionaux simultanément et devrait employer 300 personnes. Cet établissement offrira une capacité additionnelle de révision générale aux exploitants de l'Ouest des États-Unis.

BOMBARDIER TRANSPORT

Le 16 mars 2004, le conseil d'administration a approuvé une proposition de restructuration afin de réduire la structure de coûts du secteur transport. Cette proposition de restructuration a été lancée en raison de l'importante surcapacité des usines de fabrication. Les coûts totaux de la proposition de restructuration ont été estimés à 583 millions \$, dont 86 millions \$ ont été constatés au cours du trimestre du présent exercice, et 349 millions \$ au cours du quatrième trimestre de l'exercice terminé le 31 janvier 2004. Le solde des coûts, s'élevant à 148 millions \$, devrait correspondre à ce qui est présenté dans le tableau ci-dessous. La charge constatée au cours du trimestre terminé le 30 avril 2004 est principalement liée aux coûts d'indemnités de départ et autres coûts de cessation d'emploi pour départ involontaire ainsi qu'aux coûts de fermeture de sites liés à la proposition de fermeture de sept sites de production dans cinq pays européens. La charge constatée au cours de l'exercice 2004 était surtout liée aux coûts d'indemnités de départ et autres coûts de cessation d'emploi pour départ involontaire et aux réductions de valeur des immobilisations corporelles.

Les coûts liés à la proposition de restructuration de Bombardier Transport et les décaissements nets de fonds connexes devraient se présenter comme suit pour le reste de l'exercice 2005 et l'exercice 2006 :

| | T2 - T4 2005 | | 2006 | | Total | |
|--|-----------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|
| Indemnités de départ et autres coûts de cessation d'emploi pour départ involontaire | 24 | \$ | 24 | \$ | 48 | \$ |
| Autres ⁽¹⁾ | 40 | | 60 | | 100 | |
| Total des coûts | 64 | \$ | 84 | \$ | 148 | \$ |
| Décaissements nets de fonds | 161 | \$ | 226 | \$ | 387 | \$ |

⁽¹⁾ Constitué des coûts de résiliation de contrats de location, des coûts environnementaux et d'autres coûts.

Analyse des résultats

| | Trois mois terminés le 30 avril 2004 | | Trois mois terminés le 30 avril 2003 | |
|-------------------------------------|---|-----------|---|-----------|
| Revenus sectoriels | | | | |
| Fabrication | 1 554 | \$ | 1 511 | \$ |
| Services ⁽¹⁾ | 135 | | 128 | |
| | 1 689 | | 1 639 | |
| Coût des ventes | 1 637 | | 1 381 | |
| Frais d'exploitation ⁽²⁾ | 133 | | 138 | |
| Amortissement | 34 | | 57 | |
| Intérêts créditeurs, montant net | (5) | | (11) | |
| | 1 799 | | 1 565 | |
| BAI avant éléments spéciaux | (110) | | 74 | |
| Éléments spéciaux | (86) | | - | |
| BAI | (196) | \$ | 74 | \$ |

⁽¹⁾ Comprend des contrats d'entretien et d'exploitation et d'autres contrats de services.

⁽²⁾ Comprend les frais de vente et frais généraux et d'administration et les frais de recherche et de développement.

Revenus sectoriels par région géographique

| | Trois mois terminés le 30 avril 2004 | | Trois mois terminés le 30 avril 2003 | |
|------------------|---|-----------|---|-----------|
| Europe | 1 412 | \$ | 1 230 | \$ |
| Amérique du Nord | 212 | | 298 | |
| Asie-Pacifique | 60 | | 81 | |
| Autres | 5 | | 30 | |
| | 1 689 | \$ | 1 639 | \$ |

La progression de 43 millions \$ des revenus de fabrication pour le trimestre terminé le 30 avril 2004 en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent découle principalement de l'incidence positive de la baisse du taux de change moyen du dollar américain par rapport à l'euro et à d'autres devises d'Europe occidentale, s'élevant à environ 150 millions \$. Cette hausse a été en partie compensée par l'incidence de rajustements contractuels constatés au cours du trimestre terminé le 30 avril 2004.

La marge (les revenus moins le coût des ventes) s'est élevée à 52 millions \$, ou 3,1 % des revenus, pour le trimestre terminé le 30 avril 2004, en regard de 258 millions \$, ou 15,7 % des revenus, pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution découle principalement de rajustements de contrats, totalisant approximativement 200 millions \$, provenant d'événements ou de changements de circonstances qui se sont produits dans la période courante. De ces rajustements, environ 110 millions \$ sont liés à une seule division, Systèmes de transport, dont une portion importante a trait à un contrat. Ces rajustements sont liés à la révision d'estimations de coûts pour un nombre limité de contrats, principalement en raison de problèmes techniques imprévus, surtout pour le développement de nouveaux produits, de revenus inférieurs aux prévisions provenant de réclamations contre des clients, de dommages-intérêts conventionnels anticipés et de dépassements de coûts.

Le recul de 5 millions \$ des frais d'exploitation pour le trimestre terminé le 30 avril 2004 comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent est principalement attribuable aux programmes de compression de coûts mis en œuvre au cours du présent exercice.

L'amortissement a diminué de 23 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2004 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout en raison de la diminution du niveau des immobilisations corporelles découlant des réductions de valeur constatées au quatrième trimestre de l'exercice terminé le 31 janvier 2004.

La diminution de 6 millions \$ des intérêts créditeurs nets pour le trimestre terminé le 30 avril 2004 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent résulte de la hausse de l'attribution des intérêts débiteurs au secteur transport, étant donné la fin de l'attribution de ceux-ci aux activités abandonnées.

Carnet de commandes

La valeur du carnet de commandes de Bombardier Transport était comme suit :

| (en milliards de dollars américains) | 30 avril 2004 | | 31 janvier 2004 | |
|--------------------------------------|---------------|----|-----------------|----|
| Fabrication | 17,6 | \$ | 18,8 | \$ |
| Services | 4,9 | | 4,9 | |
| | 22,5 | \$ | 23,7 | \$ |

Les nouvelles commandes ont totalisé environ 900 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2004. La baisse de valeur du carnet de commandes au 30 avril 2004 par rapport à celle au 31 janvier 2004 reflète un excédent des revenus sur les nouvelles commandes. De plus, le carnet de commandes a subi l'incidence négative d'un rajustement de change de près de 300 millions \$.

Principales commandes

Bombardier Transport a reçu les principales commandes suivantes au cours du premier trimestre terminé le 30 avril 2004 :

| Client | Produit | Nombre de véhicules | Fabrication | Services |
|---|---|---------------------|-------------|----------|
| Metropolitan Transportation Authority/Metro-North Railroad (États-Unis) | Automotrices électriques | 120 | 206 \$ | - \$ |
| RENFE (Espagne) | Maintenance des trains à grande vitesse AVE** | 16 | - | 159 |
| RENFE (Espagne) | Motrices à grande vitesse | 44 | 122 | - |

BOMBARDIER CAPITAL

Le tableau suivant présente le total des débiteurs financiers et des actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation avant provision pour pertes sur créances :

| | Au 30 avril 2004 | | Au 31 janvier 2004 | |
|--|------------------|-----------|--------------------|-----------|
| Portefeuilles d'activités poursuivies | | | | |
| Financement de stocks | 1 926 | \$ | 1 865 | \$ |
| Financement de débiteurs ⁽¹⁾ | 32 | | 63 | |
| | 1 958 | | 1 928 | |
| Avions commerciaux | | | | |
| Financement provisoire | 837 | | 516 | |
| Crédit-bail à long terme | 269 | | 282 | |
| | 1 106 | | 798 | |
| Total - Portefeuilles d'activités poursuivies | 3 064 | | 2 726 | |
| Portefeuilles en liquidation progressive | | | | |
| Avions d'affaires | | | | |
| Prêts et contrats de location-financement | 191 | | 200 | |
| Avions d'occasion | 100 | | 174 | |
| | 291 | | 374 | |
| Maisons usinées | 220 | | 234 | |
| Financement de biens de consommation | 131 | | 147 | |
| Matériel industriel | 55 | | 67 | |
| Crédit-bail pour wagons | 37 | | 39 | |
| Autres | 53 | | 69 | |
| Total - Portefeuilles en liquidation progressive | 787 | | 930 | |
| | 3 851 | \$ | 3 656 | \$ |

⁽¹⁾ Représente le financement fourni à l'ancien secteur produits récréatifs de la Société.

Les débiteurs financiers et les actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation ont augmenté de 195 millions \$, ou 5,3 %, au 30 avril 2004 en regard du 31 janvier 2004. Cette augmentation est principalement attribuable à un accroissement du portefeuille de financement provisoire d'avions commerciaux, en partie contrebalancée par une réduction des portefeuilles en liquidation progressive de 143 millions \$, ou 15,4 %, découlant surtout d'une réduction du portefeuille d'avions d'affaires d'occasion.

BC gère également un portefeuille hors bilan de crédit-bail pour wagons et d'autres portefeuilles hors bilan, totalisant respectivement 657 millions \$ et 52 millions \$ au 30 avril 2004, en regard de respectivement 651 millions \$ et 63 millions \$ au 31 janvier 2004.

Les actifs moyens sous gestion (soit la moyenne pour les périodes correspondantes des débiteurs financiers et des actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation présentés au bilan et du portefeuille de crédit-bail pour wagons et les autres portefeuilles hors bilan) se sont établis à 4,5 milliards \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2004, en regard de 6,2 milliards \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2003. Cette baisse est principalement attribuable à la réduction des portefeuilles en liquidation progressive, particulièrement celle des portefeuilles d'affacturation de débiteurs et d'avions d'affaires.

Les revenus sectoriels se sont élevés à 108 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2004, par rapport à 146 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2003. Cette diminution de revenus est attribuable à une diminution des actifs moyens sous gestion.

Le BAI a totalisé 10 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2004, comparativement à 16 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique surtout par le recul de la marge nette découlant de la réduction des portefeuilles en liquidation progressive. Elle est en partie contrebalancée par une provision moindre pour pertes sur créances.

Le ratio prêt/valeur du portefeuille d'avions d'affaires composé de prêts et de contrats de location-financement était de 90,6 % au 30 avril 2004, contre 92,2 %, au 31 janvier 2004. Cette amélioration découle d'une diminution des valeurs comptables à la suite de remboursement du capital combinée à la stabilité des valeurs des avions sous-jacents.

BC gère également des portefeuilles de prêts visant des maisons usinées faisant l'objet de titrisations publiques totalisant 1,1 milliard \$ au 30 avril 2004 (1,2 milliard \$ au 31 janvier 2004).

SITUATION FINANCIÈRE

Bombardier

L'actif consolidé des secteurs manufacturiers s'élevait à 15,4 milliards \$ au 30 avril 2004 et au 31 janvier 2004. L'augmentation des espèces et quasi-espèces a été contrebalancée par une réduction des stocks, des débiteurs et des immobilisations corporelles.

Les stocks sont présentés déduction faite des avances et des facturations progressives relatives aux contrats et aux programmes. Toutefois, les avances et facturations progressives en excédent des coûts connexes déterminés pour chaque contrat sont présentées à titre de passifs.

Les stocks bruts totalisaient 7,4 milliards \$ au 30 avril 2004 (4,1 milliards \$ déduction faite des avances et des facturations progressives) comparativement à 7,2 milliards \$ (4,3 milliards \$ déduction faite des avances et des facturations progressives) au 31 janvier 2004. Cette augmentation du niveau des stocks bruts au 30 avril 2004 en regard du 31 janvier 2004 est principalement attribuable à un niveau plus élevé de produits finis dans le secteur aéronautique. Les avances et facturations progressives totalisaient 5,7 milliards \$ au 30 avril 2004, comparativement à 5,6 milliards \$ au 31 janvier 2004, dont 2,4 milliards \$ étaient présentés à titre de passifs au 30 avril 2004 contre 2,7 milliards \$ au 31 janvier 2004. Cette augmentation des avances totales au 30 avril 2004 en regard de celles au 31 janvier 2004 découle principalement de la progression des avances dans le secteur transport.

La dette à long terme s'élevait à 2,8 milliards \$ au 30 avril 2004 en regard de 2,1 milliards \$ au 31 janvier 2004. Cette augmentation découle surtout de l'émission, en avril 2004, de 500 millions \$ de billets, portant intérêt à 6,3 %, venant à échéance en 2014 et de 250 millions \$ de billets, portant intérêt à 7,45 %, venant à échéance en 2034.

Le passif au titre des prestations constituées (déduction faite de l'actif au titre des prestations constituées) totalisait 393 millions \$ au 30 avril 2004, par rapport à 557 millions \$ au 31 janvier 2004. Cette variation découle principalement d'une cotisation volontaire de 182 millions \$ aux régimes de retraite du secteur aéronautique au Royaume-Uni.

BC

Les débiteurs financiers avant provision pour pertes sur créances étaient de 3,5 milliards \$ au 30 avril 2004 comparativement à 3,2 milliards \$ au 31 janvier 2004. La variation est principalement attribuable à une augmentation du portefeuille de financement provisoire d'avions commerciaux.

Les actifs loués en vertu des contrats de location-exploitation totalisaient 384 millions \$ au 30 avril 2004 en regard de 472 millions \$ au 31 janvier 2004. Cette diminution s'explique surtout par une réduction continue des portefeuilles en liquidation progressive, principalement du portefeuille d'avions d'affaires.

FLUX DE TRÉSORERIE

Bombardier

Les flux de trésorerie utilisés dans les activités d'exploitation de Bombardier se sont élevés à 154 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2004, comparativement à une utilisation de 1,1 milliard \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2003. L'amélioration de 982 millions \$ provient des variations nettes des soldes hors caisse liés à l'exploitation d'un montant négatif de 143 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2004 en regard d'un montant négatif de 1,3 milliard \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La variation nette des soldes hors caisse pour le trimestre terminé le 30 avril 2004 reflète une meilleure gestion du fonds de roulement, particulièrement des stocks. La variation nette des soldes hors caisse pour le trimestre terminé le 30 avril 2003 a été affectée par une augmentation des débiteurs et des stocks d'avions d'occasion d'environ 500 millions \$, à la suite de l'abandon de certaines activités de financement avec BC.

Les acquisitions nettes d'immobilisations corporelles de Bombardier ont totalisé 60 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2004 en regard de 44 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2003.

Par conséquent, les flux de trésorerie disponibles de Bombardier, définis comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des acquisitions nettes d'immobilisations corporelles, ont représenté une utilisation de 214 millions \$ pour le premier trimestre du présent exercice, contre une utilisation de 1,2 milliard \$ pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie disponibles ne constituent pas une mesure définie par les PCGR et sont tirés directement des états consolidés des flux de trésorerie. D'autres, qui utilisent cette expression, peuvent calculer les flux de trésorerie disponibles différemment.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2004, BC a consenti à Bombardier des avances nettes et prêts subordonnés totalisant 18 millions \$. Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2003, Bombardier a consenti à BC des avances nettes totalisant 142 millions \$.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement de Bombardier se sont élevés à 742 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2004 contre 1,2 milliard \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2003. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement pour le premier trimestre de l'exercice en cours reflètent l'émission de 750 millions \$ de billets. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement pour le premier trimestre de l'exercice précédent représentent le produit net de 807 millions \$ découlant de l'émission de 370 millions d'actions classe B (droits de vote limités) ainsi que l'augmentation des emprunts à court terme de 421 millions \$.

Les flux de trésorerie utilisés dans les activités abandonnées ont atteint 109 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2003.

En raison des éléments présentés ci-dessus, les espèces et quasi-espèces de Bombardier ont atteint 1,7 milliard \$ au 30 avril 2004 en regard de 1,2 milliard \$ au 31 janvier 2004.

BC

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BC se sont élevés à 104 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2004, comparativement à 8 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation résulte principalement de l'évolution favorable des variations nettes des soldes hors caisse liés à l'exploitation, découlant principalement des variations des crédateurs et frais courus.

Les flux de trésorerie utilisés dans les activités d'investissement de BC se sont établis à 246 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2004 comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement de 821 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie utilisés dans les activités d'investissement pour le trimestre terminé le 30 avril 2004 ont reflété principalement une augmentation nette des débiteurs financiers liés au portefeuille de financement provisoire d'avions commerciaux. Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement pour le trimestre terminé le 30 avril 2003 ont reflété principalement une diminution nette des débiteurs financiers, surtout attribuable à une réduction des portefeuilles en liquidation progressive. Au cours du premier trimestre de l'exercice en cours, BC a consenti des avances nettes et des prêts subordonnés à Bombardier totalisant 18 millions \$. Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2003, Bombardier a consenti des avances nettes à BC totalisant 142 millions \$.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement de BC ont totalisé 165 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2004, en regard des flux de trésorerie utilisés dans les activités de financement de 509 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2003. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement pour le trimestre terminé le 30 avril 2004 reflètent une augmentation nette des emprunts à court terme de 165 millions \$. Les flux de trésorerie utilisés dans les activités de financement pour le trimestre terminé le 30 avril 2003 ont reflété les remboursements de dette à long terme et d'emprunts à court terme de respectivement 181 millions \$ et 328 millions \$.

En raison des éléments présentés ci-dessus, les espèces et quasi-espèces totalisaient 33 millions \$ au 30 avril 2004, contre 11 millions \$ au 31 janvier 2004.

SOURCES DE FINANCEMENT

Le total des facilités de crédit confirmées au 30 avril 2004 s'élevait à 5,7 milliards \$ pour Bombardier et à 994 millions \$ pour BC, dont respectivement 1,6 milliard \$ et 600 millions \$ étaient disponibles. De ces facilités de crédit, 76 % avaient des échéances de deux ans ou plus. Compte tenu des espèces et quasi-espèces de 1,7 milliard \$, la Société disposait de sources de financement à court terme totalisant 4,0 milliards \$ au 30 avril 2004.

La Société est d'avis que ses facilités de crédit actuelles ainsi que ses sources de financement prévues lui permettront de mettre en œuvre des programmes d'investissement, de développer de nouveaux produits, de soutenir la croissance de ses activités, de verser des dividendes et de respecter tous ses autres engagements financiers prévus. Au 30 avril 2004, la Société respectait ses engagements bancaires.

Bombardier

Les montants disponibles en vertu des lignes de crédit de Bombardier ont augmenté de 61 millions \$ au cours du trimestre terminé le 30 avril 2004, et les espèces et quasi-espèces se sont accrues de 489 millions \$, ce qui correspond à une augmentation des sources de financement à court terme de 550 millions \$. Cette augmentation s'explique principalement par l'émission de 750 millions \$ de billets et par une réduction du montant des lettres de crédit prélevées en vertu des facilités de crédit de Bombardier. Cette progression a été en partie contrebalancée par des flux de trésorerie disponibles de 214 millions \$ utilisés au cours du trimestre terminé le 30 avril 2004 ainsi que par l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien et de l'euro comparativement au dollar américain.

BC

Les montants disponibles en vertu des lignes de crédit de BC ont diminué de 165 millions \$ au cours du trimestre terminé le 30 avril 2004, et les espèces et quasi-espèces ont augmenté de 22 millions \$, ce qui correspond à une diminution nette des sources de financement à court terme de 143 millions \$. Cette diminution nette découle principalement de l'augmentation du portefeuille de financement provisoire d'avions commerciaux. Elle a été en partie contrebalancée par les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation générés au cours du trimestre terminé le 30 avril 2004 et par le produit provenant de la réduction continue des portefeuilles en liquidation progressive.

INCIDENCE DES COTES DE SOLVABILITÉ

Certains engagements financiers de la Société comprennent des dispositions qui pourraient entrer en vigueur dans l'éventualité d'une révision à la baisse de l'une de ses cotes de solvabilité.

Une cote de solvabilité inférieure à une cote de premier ordre pourrait entraîner le remboursement d'avances reçues de clients totalisant 128 millions \$ dans le secteur aéronautique. De plus, la Société pourrait devoir racheter à sa juste valeur de 21 millions \$ au 30 avril 2004 l'option d'achat rattachée aux billets encaissables/remboursables par anticipation échéant en 2013, si le porteur de l'option d'achat devait décider de mettre fin à l'arrangement par anticipation. Les billets encaissables/remboursables par anticipation totalisant 300 millions \$ deviendraient exigibles à la première date d'ajustement (annuellement le 31 mai) qui suivrait une telle révision à la baisse de la cote de solvabilité. De plus, BC a conclu un swap de taux d'intérêt. La contrepartie peut, à son gré, mettre fin à ce swap de façon anticipée si Moody's Investor Services Inc. ou Standard & Poor's

font passer la cote de solvabilité de la Société à une cote inférieure à une cote de premier ordre. La valeur estimative de règlement était négligeable au 30 avril 2004.

Une révision à la baisse de la cote attribuée par Dominion Bond Rating Services Ltd. pourrait donner lieu à la liquidation d'une facilité de titrisation de BC de 200 millions \$ CAN (146 millions \$) (80 millions \$ CAN (58 millions \$) d'encours au 30 avril 2004). Également, l'attribution d'une cote de solvabilité inférieure à une cote de premier ordre par Moody's Investor Services Inc. ou Standard & Poor's pourrait entraîner la liquidation d'une facilité de titrisation de Bombardier de 125 millions \$ (43 millions \$ d'encours au 30 avril 2004).

Fitch Ratings a confirmé la cote de solvabilité de la Société le 15 avril 2004.

NOUVEAUTÉS EN COMPTABILITÉ ET EN PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au premier trimestre de l'exercice en cours, la Société a adopté prospectivement les nouvelles règles comptables du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) sur les « Accords de prestations multiples générateurs de produits » (CPN-142). Le 17 décembre 2003, la Société a en outre adopté prospectivement le CPN-143 « Comptabilisation des contrats de garantie complémentaire ou de maintenance de produit souscrits indépendamment de la vente ».

À la suite de ces changements, Bombardier Aéronautique a modifié sa convention comptable de constatation des revenus de ventes de parts d'avions d'affaires dans le cadre du programme nord-américain de multi-propriété Bombardier Flexjet. Bombardier Aéronautique enregistre maintenant les revenus tirés des ventes de parts dans la période au cours de laquelle les services connexes sont rendus au client, plutôt qu'au moment du transfert du titre de propriété au client.

En outre, dans le secteur transport, les revenus tirés des contrats de maintenance de produit conclus à compter du 17 décembre 2003 et les revenus tirés des autres contrats de services à long terme conclus après le 31 janvier 2004 sont maintenant constatés sur la période de l'accord contractuel en fonction des services rendus.

Dans le secteur aéronautique, l'adoption de ces règles a donné lieu à une réduction des revenus de fabrication d'environ 40 millions \$ et n'a eu aucune incidence importante sur le BAI et le bénéfice par action pour le trimestre terminé le 30 avril 2004. Ces règles n'ont eu aucune incidence importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation intermédiaires du secteur transport.

INFORMATION FINANCIÈRE PROSPECTIVE

Le présent rapport contient des énoncés prospectifs qui sont assujettis à des risques et incertitudes. Pour toute information sur les facteurs de risque de nature législative ou réglementaire, économique, de change, technologique et concurrentielle, ou sur tout autre facteur important qui pourrait faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, se reporter au rapport annuel de Bombardier pour l'exercice terminé le 31 janvier 2004 à la rubrique « Risques et incertitudes » dans la section Discussion et analyse de la direction.

Le 26 mai 2004

* Marque(s) de commerce de Bombardier Inc. ou de ses filiales.

** AVE est une marque de commerce de RENFE.

Bombardier Inc., 800 boul. René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, Canada H3B 1Y8
Téléphone : (514) 861-9481; Télécopieur : (514) 861-2420; Site Internet : www.bombardier.com

An English edition is available upon request to the Public Affairs Department, or consult the Web site at www.bombardier.com under Investor Relations.

BOMBARDIER INC.**Bilans consolidés**

(Non vérifiés)

(en millions de dollars américains)

| | Notes | Bombardier Inc. consolidé | | Bombardier | | BC | |
|--|-------|------------------------------|--------------------|------------------|--------------------|------------------|--------------------|
| | | 30 avril 2004 | 31 janvier 2004 | 30 avril 2004 | 31 janvier 2004 | 30 avril 2004 | 31 janvier 2004 |
| Actifs | | | | | | | |
| Espèces et quasi-espèces | | 1 732 \$ | 1 221 \$ | 1 699 \$ | 1 210 \$ | 33 \$ | 11 \$ |
| Débiteurs | | 1 670 | 1 838 | 1 562 | 1 694 | 108 | 144 |
| Débiteurs financiers | 4 | 3 413 | 3 127 | - | - | 3 413 | 3 127 |
| Actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation | 5 | 504 | 558 | 120 | 86 | 384 | 472 |
| Stocks | 6 | 4 123 | 4 340 | 4 123 | 4 340 | - | - |
| Immobilisations corporelles | | 3 438 | 3 524 | 3 352 | 3 434 | 86 | 90 |
| Écart d'acquisition | | 2 244 | 2 290 | 2 244 | 2 290 | - | - |
| Impôts sur les bénéfices reportés | | 552 | 527 | 374 | 343 | 178 | 184 |
| Investissement dans BC / avances et prêts subordonnés à Bombardier | | - | - | 862 | 861 | 599 | 585 |
| Actif au titre des prestations constituées | | 426 | 375 | 426 | 375 | - | - |
| Autres actifs | | 1 344 | 1 477 | 686 | 752 | 658 | 725 |
| | | 19 446 \$ | 19 277 \$ | 15 448 \$ | 15 385 \$ | 5 459 \$ | 5 338 \$ |
| Passifs | | | | | | | |
| Emprunts à court terme | 7 | 394 \$ | 232 \$ | - \$ | - \$ | 394 \$ | 232 \$ |
| Avances de BC | | - | - | 149 | 135 | - | - |
| Créditeurs et frais courus | | 6 723 | 6 785 | 6 458 | 6 535 | 265 | 250 |
| Avances et facturations progressives en excédent des coûts connexes | 6 | 2 448 | 2 686 | 2 448 | 2 686 | - | - |
| Impôts sur les bénéfices reportés | | 93 | 104 | 92 | 100 | 1 | 4 |
| Dette à long terme | 8 | 6 772 | 6 088 | 2 835 | 2 097 | 3 937 | 3 991 |
| Passif au titre des prestations constituées | | 819 | 932 | 819 | 932 | - | - |
| Prêts subordonnés de BC | | - | - | 450 | 450 | - | - |
| | | 17 249 | 16 827 | 13 251 | 12 935 | 4 597 | 4 477 |
| Capitaux propres (Investissement dans BC) | | | | | | | |
| Actions privilégiées | | | | | | | |
| Émises et en circulation : | | | | | | | |
| Série 2 : 2 597 907 | | 51 | 51 | 51 | 51 | - | - |
| Série 3 : 9 402 093 | | 148 | 148 | 148 | 148 | - | - |
| Série 4 : 9 400 000 | | 148 | 148 | 148 | 148 | - | - |
| Actions ordinaires | | | | | | | |
| Émises et en circulation : | | | | | | | |
| Classe A : 342 001 660 (342 018 248 au 31 janvier 2004) | | 31 | 31 | 31 | 31 | - | - |
| Classe B : 1 408 217 058 (1 407 566 670 au 31 janvier 2004) | | 1 410 | 1 408 | 1 410 | 1 408 | - | - |
| Surplus d'apport | | 6 | 4 | 6 | 4 | - | - |
| Bénéfices non répartis | | 321 | 532 | 321 | 532 | - | - |
| Redressement de conversion reporté | | 82 | 128 | 82 | 128 | - | - |
| Investissement dans BC | | - | - | - | - | 862 | 861 |
| | | 2 197 | 2 450 | 2 197 | 2 450 | 862 | 861 |
| | | 19 446 \$ | 19 277 \$ | 15 448 \$ | 15 385 \$ | 5 459 \$ | 5 338 \$ |

Engagements et éventualités

15

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires et apportent des précisions sur la présentation des états financiers.

BOMBARDIER INC.**États consolidés des résultats**

(Non vérifiés)

Pour les trois mois terminés les 30 avril

(en millions de dollars américains, sauf les montants par action)

| | Notes | Bombardier Inc. consolidé | | Bombardier | | BC | |
|---|-------|------------------------------|--------------|-----------------|--------------|-------------|--------------|
| | | 2004 | 2003 | 2004 | 2003 | 2004 | 2003 |
| Revenus | | | | | | | |
| Fabrication | | 2 769 \$ | 2 690 \$ | 2 769 \$ | 2 690 \$ | - \$ | - \$ |
| Services | | 441 | 365 | 441 | 365 | - | - |
| Financement | | 84 | 89 | - | - | 108 | 146 |
| Autres | | 234 | 188 | 234 | 188 | - | - |
| | | 3 528 | 3 332 | 3 444 | 3 243 | 108 | 146 |
| Coût des ventes | | 3 211 | 2 783 | 3 176 | 2 770 | 59 | 70 |
| Frais de vente et frais généraux et d'administration | | 223 | 231 | 200 | 207 | 23 | 24 |
| Amortissement | | 145 | 162 | 129 | 126 | 16 | 36 |
| Recherche et développement | | 27 | 25 | 27 | 25 | - | - |
| Éléments spéciaux | 10 | 86 | 9 | 86 | 9 | - | - |
| Bénéfice de BC | | - | - | (6) | (10) | - | - |
| | | 3 692 | 3 210 | 3 612 | 3 127 | 98 | 130 |
| | | (164) | 122 | (168) | 116 | 10 | 16 |
| Intérêts débiteurs, nets | | 45 | 38 | 45 | 38 | - | - |
| Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies | | | | | | | |
| avant impôts sur les bénéfices | | (209) | 84 | (213) | 78 | 10 | 16 |
| Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices | | (35) | 29 | (39) | 23 | 4 | 6 |
| Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies | | (174) | 55 | (174) | 55 | 6 | 10 |
| Perte découlant des activités abandonnées, après impôts | 3 | - | (1) | - | (1) | - | - |
| Bénéfice net (perte nette) | | (174) \$ | 54 \$ | (174) \$ | 54 \$ | 6 \$ | 10 \$ |
| Bénéfice (perte) par action : | | | | | | | |
| De base et dilué(e) | | | | | | | |
| Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies | | (0,10) \$ | 0,03 \$ | | | | |
| Bénéfice net (perte nette) | | (0,10) \$ | 0,03 \$ | | | | |

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires et apportent des précisions sur la présentation des états financiers.

BOMBARDIER INC.**États consolidés des bénéfices non répartis**

(Non vérifiés)

Pour les trois mois terminés les 30 avril

(en millions de dollars américains)

| | | Bombardier Inc. | |
|--|-------------|------------------------|---------------|
| | | consolidé | |
| | Note | 2004 | 2003 |
| Solde au début de la période | | 532 \$ | 778 \$ |
| Bénéfice net (perte nette) | | (174) | 54 |
| Dividendes : | | | |
| Actions privilégiées | | (6) | (5) |
| Actions ordinaires | | (31) | (27) |
| Frais d'émission d'actions, après impôts | 9 | - | (23) |
| Solde à la fin de la période | | 321 \$ | 777 \$ |

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires et apportent des précisions sur la présentation des états financiers.

BOMBARDIER INC.**États consolidés des flux de trésorerie**

(Non vérifiés)

Pour les trois mois terminés les 30 avril

(en millions de dollars américains)

| | Notes | Bombardier Inc. consolidé | | Bombardier | | BC | |
|---|-------|------------------------------|---------------|-----------------|---------------|--------------|---------------|
| | | 2004 | 2003 | 2004 | 2003 | 2004 | 2003 |
| Activités d'exploitation | | | | | | | |
| Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies | | (174) \$ | 55 \$ | (174) \$ | 55 \$ | 6 \$ | 10 \$ |
| Éléments hors caisse : | | | | | | | |
| Amortissement | | 145 | 162 | 129 | 126 | 16 | 36 |
| Bénéfice de BC | | - | - | (6) | (10) | - | - |
| Pertes sur créances | 4 | 11 | 19 | - | - | 11 | 19 |
| Impôts reportés sur les bénéfices | | (46) | 20 | (48) | 16 | 2 | 4 |
| Gain sur cessions d'immobilisations corporelles | | - | (7) | - | (7) | - | - |
| Charge relative au régime de rémunération à base d'actions | | 2 | - | 2 | - | - | - |
| Éléments spéciaux | 10 | 86 | 9 | 86 | 9 | - | - |
| Variations nettes des soldes hors caisse liés à l'exploitation | 11 | (74) | (1 386) | (143) | (1 325) | 69 | (61) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | (50) | (1 128) | (154) | (1 136) | 104 | 8 |
| Activités d'investissement | | | | | | | |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | | (64) | (124) | (63) | (123) | (1) | (1) |
| Cessions d'immobilisations corporelles | | 3 | 94 | 3 | 79 | - | 15 |
| Variation nette des débiteurs financiers | | (314) | 738 | - | - | (314) | 738 |
| Acquisitions d'actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation - BC | | (13) | (21) | - | - | (13) | (21) |
| Cessions d'actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation - BC | | 85 | 71 | - | - | 85 | 71 |
| Investissement dans BC / avances et prêts subordonnés à Bombardier | | - | - | 18 | (142) | (18) | 142 |
| Autres | | 8 | (134) | (7) | (11) | 15 | (123) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | (295) | 624 | (49) | (197) | (246) | 821 |
| Activités de financement | | | | | | | |
| Variation nette des emprunts à court terme | | 165 | 93 | - | 421 | 165 | (328) |
| Produits de l'émission de dette à long terme | 8 | 759 | - | 759 | - | - | - |
| Remboursements de dette à long terme | 8 | (13) | (189) | (13) | (8) | - | (181) |
| Émission d'actions, après les frais connexes | 9 | 2 | 807 | 2 | 807 | - | - |
| Dividendes versés | | (6) | (5) | (6) | (5) | - | - |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | 907 | 706 | 742 | 1 215 | 165 | (509) |
| Incidence des fluctuations de taux de change | | | | | | | |
| sur les espèces et quasi-espèces | | (51) | 111 | (50) | 40 | (1) | 71 |
| Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies | | 511 | 313 | 489 | (78) | 22 | 391 |
| Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées | 3 | - | (109) | - | (109) | - | - |
| Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces | | 511 | 204 | 489 | (187) | 22 | 391 |
| Espèces et quasi-espèces au début de la période | | 1 221 | 682 | 1 210 | 485 | 11 | 197 |
| Espèces et quasi-espèces à la fin de la période⁽¹⁾ | | 1 732 \$ | 886 \$ | 1 699 \$ | 298 \$ | 33 \$ | 588 \$ |

⁽¹⁾ Composées des éléments suivants :

| | | | | | | | |
|--------------------------------------|--|-----------------|---------------|-----------------|---------------|--------------|---------------|
| Espèces et quasi-espèces liées aux : | | | | | | | |
| Activités poursuivies | | 1 732 \$ | 869 \$ | 1 699 \$ | 281 \$ | 33 \$ | 588 \$ |
| Activités abandonnées | | - | 17 | - | 17 | - | - |
| | | 1 732 \$ | 886 \$ | 1 699 \$ | 298 \$ | 33 \$ | 588 \$ |

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires et apportent des précisions sur la présentation des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(Non vérifiées)

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2004

(Les montants des tableaux sont en millions de dollars américains, à moins d'indication contraire.)

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

Bombardier Inc. (la « Société ») est constituée en vertu des lois du Canada. Société diversifiée de fabrication et de services, Bombardier Inc. est un fabricant de matériel de transport, incluant des avions d'affaires et régionaux et du matériel de transport sur rail. Elle offre également des services financiers et des services de gestion d'actifs dans des domaines liés à ses compétences principales.

À compter du premier trimestre de l'exercice 2005, la Société a changé sa monnaie de présentation de l'information financière pour le dollar américain. L'information financière comparative exprimée auparavant en dollars canadiens, est maintenant présentée en dollars américains pour toutes les périodes visées et a été convertie au taux de change en vigueur à chaque date de bilan pour les actifs et les passifs et au taux de change moyen des périodes correspondantes pour les postes des états consolidés des résultats et des flux de trésorerie. Les opérations sur les capitaux propres ont été converties aux taux historiques des cinq derniers exercices, les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} février 1999 étant convertis au taux de change à cette date. L'incidence de l'ajustement net de conversion a été incluse dans le compte de redressement de conversion reporté, sous les capitaux propres.

En date du 1^{er} février 2004, la Société a changé ses monnaies fonctionnelles, passant du dollar canadien et de la livre sterling au dollar américain pour les activités du secteur aéronautique au Canada et au Royaume-Uni, et du dollar canadien et du peso mexicain au dollar américain pour les activités canadiennes et mexicaines du secteur transport. Les activités européennes du secteur transport continuent d'utiliser principalement les monnaies d'Europe occidentale comme monnaies fonctionnelles. Aucun gain ni aucune perte de change n'a découlé du changement de monnaies fonctionnelles. La proportion grandissante de revenus, de coûts, d'arrangements intersociétés, de dépenses en capital et de dettes à long terme libellées en dollars américains a justifié ce changement.

Bombardier Inc. et ses filiales exercent leurs activités dans trois secteurs distincts, chacun se caractérisant par un cycle d'exploitation particulier; par conséquent, les bilans consolidés ne sont pas classifiés. Les services financiers et immobiliers, de nature différente des autres activités de Bombardier, sont présentés dans une colonne distincte, Bombardier Capital (BC), dans les états financiers consolidés intermédiaires.

Voici une description des colonnes figurant dans les présents états financiers consolidés intermédiaires :

Bombardier Inc. consolidé

Cette colonne regroupe toutes les activités de la Société de manière consolidée, après élimination des opérations et soldes entre Bombardier et BC.

Bombardier

Cette colonne représente les activités des deux secteurs manufacturiers de la Société (aéronautique et transport). Les opérations et les soldes de ces secteurs ont été éliminés, tandis que les opérations et les soldes entre Bombardier et BC n'ont pas été éliminés. L'investissement de Bombardier dans BC est comptabilisé à la valeur de consolidation et comprend les capitaux propres de BC ainsi que la dette subordonnée de Bombardier dans BC. L'ancien secteur produits récréatifs de Bombardier, vendu le 18 décembre 2003, est présenté comme activité abandonnée.

BC

Cette colonne représente les services financiers et immobiliers de la Société. Les opérations et les soldes au sein de BC ont été éliminés, tandis que les opérations et les soldes entre Bombardier et BC n'ont pas été éliminés.

1. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

Les états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes de Bombardier Inc. et de ses filiales, presque toutes détenues en propriété exclusive. Ils comprennent aussi la quote-part de la Société dans ses coentreprises. La date de fin d'exercice de la plupart des entités légales du secteur transport est le 31 décembre. Par conséquent, la Société consolide ces activités avec le reste de ses activités avec un écart d'un mois. Si des opérations ou des événements importants surviennent au cours de ce mois, ils sont comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires de la Société.

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés par la Société conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) pour les états financiers consolidés intermédiaires et suivent les mêmes conventions et méthodes comptables que les plus récents états financiers consolidés annuels, à l'exception de l'adoption des recommandations et règles comptables décrites à la note 2. De l'avis de la direction, tous les rajustements nécessaires à une image fidèle sont reflétés dans les états financiers consolidés intermédiaires. Ces rajustements sont normaux et récurrents. Les états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes y afférentes inclus dans le rapport annuel de la Société pour l'exercice 2004.

Les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement les résultats d'exploitation de l'exercice entier. Historiquement, Bombardier Aéronautique livre plus d'avions au quatrième trimestre que pendant les trois premiers trimestres de l'exercice, ce qui donne lieu à des revenus plus élevés au quatrième trimestre. De plus, la Société investit habituellement dans ses soldes hors caisse liés à l'exploitation au cours des trois premiers trimestres d'un exercice, surtout dans le secteur aéronautique. Cet investissement dans les soldes hors caisse liés à l'exploitation est généralement réduit au quatrième trimestre.

2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Le 17 décembre 2003, la Société a adopté prospectivement les nouvelles règles comptables du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) sur la « Comptabilisation des contrats de garantie complémentaire ou de maintenance de produit souscrits indépendamment de la vente » (CPN-143). Ces nouvelles règles comptables s'appliquent aux contrats de garantie complémentaire ou de maintenance de produit souscrits indépendamment de la vente ainsi qu'à ceux qui n'ont pas été souscrits indépendamment de la vente, mais qui sont comptabilisés comme des unités de comptabilisation distinctes en conformité avec les « Accords de prestations multiples générateurs de produits » (CPN-142). Ces nouvelles règles s'appliquent aux contrats conclus à compter du 17 décembre 2003. L'adoption de ces nouvelles règles n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires.

Le 17 décembre 2003, le CPN a également publié le CPN-142 intitulé « Accords de prestations multiples générateurs de produits ». Le CPN-142 porte sur certains aspects de la comptabilisation, par un fournisseur, des accords en vertu desquels celui-ci exécutera de multiples activités génératrices de produits. La Société a adopté ces nouvelles règles en date du 1^{er} février 2004. Par conséquent, les revenus provenant de la vente de parts d'avions sont maintenant constatés au cours de la période où les services connexes sont rendus au client plutôt qu'au moment du transfert du titre de propriété au client. L'adoption de ces règles dans le secteur aéronautique a entraîné une réduction des revenus de fabrication d'environ 40 millions \$ et n'a eu aucun effet important ni sur le bénéfice net, ni sur le bénéfice par action pour le trimestre terminé le 30 avril 2004. Ces règles n'ont eu aucune incidence importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation intermédiaires du secteur transport.

En décembre 2001, le Conseil des normes comptables a publié la Note d'orientation concernant la comptabilité (NOC-13) intitulée « Relations de couverture », dans sa version modifiée. En juin 2002, le CPN-128 intitulé « Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture » a aussi été publié. La NOC-13 établit les critères pour l'identification, la désignation, la documentation et l'efficacité des relations de couverture, aux fins de l'application de la comptabilité de couverture. Le CPN-128 établit qu'un instrument financier dérivé autonome qui donne lieu à un actif financier ou à un passif financier et qui est détenu à des fins de négociation ou de spéculation ou ne répond pas aux conditions de la comptabilité de couverture exposées dans la NOC-13, devrait être constaté dans le bilan et évalué à la juste valeur, et les variations de la juste valeur devraient être constatées dans les résultats de la période. La Société a adopté la NOC-13 et le CPN-128 en date du 1^{er} février 2004. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucun effet important sur les états financiers consolidés intermédiaires.

3. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le 18 décembre 2003, la Société a vendu son secteur produits récréatifs. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de ce secteur pour le trimestre terminé le 30 avril 2003 ont été présentés séparément, à titre d'activités abandonnées, dans les présents états financiers consolidés intermédiaires.

Les résultats des activités abandonnées pour le trimestre terminé le 30 avril 2003 étaient comme suit :

| | | |
|--|-----|----|
| Revenus | 342 | \$ |
| Coût des ventes et frais d'exploitation ⁽¹⁾ | 329 | |
| Amortissement | 8 | |
| Intérêts débiteurs, montant net | 6 | |
| | 343 | |
| Perte avant impôts sur les bénéfices | (1) | \$ |
| Impôts sur les bénéfices | - | |
| Perte découlant des activités abandonnées | (1) | \$ |
| Perte par action de base et diluée | - | \$ |

⁽¹⁾ Comprend les frais de vente et les frais généraux et d'administration ainsi que les frais de recherche et de développement.

Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées pour le trimestre terminé le 30 avril 2003 étaient comme suit :

| | | |
|---|-------|----|
| Activités d'exploitation | (100) | \$ |
| Activités d'investissement | (5) | |
| Activités de financement | - | |
| Incidence des variations du taux de change sur les espèces et quasi-espèces | (4) | |
| Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées | (109) | \$ |

4. DÉBITEURS FINANCIERS

Les débiteurs financiers de BC étaient comme suit :

| | 30 avril 2004 | 31 janvier 2004 |
|---|------------------|--------------------|
| Portefeuilles d'activités poursuivies | | |
| Financement de stocks ⁽¹⁾ | 1 926 \$ | 1 865 \$ |
| Financement de débiteurs ⁽²⁾ | 32 | 63 |
| | 1 958 | 1 928 |
| Avions commerciaux | | |
| Financement provisoire | 837 | 516 |
| Crédit-bail à long terme | 71 | 75 |
| | 908 | 591 |
| | 2 866 | 2 519 |
| Provision pour pertes sur créances | (26) | (29) |
| Total - Portefeuilles d'activités poursuivies | 2 840 | 2 490 |
| Portefeuilles en liquidation progressive | | |
| Maisons usinées ⁽³⁾ | 220 | 234 |
| Avions d'affaires | 191 | 200 |
| Financement de biens de consommation | 131 | 147 |
| Matériel industriel | 23 | 32 |
| Autres | 36 | 52 |
| | 601 | 665 |
| Provision pour pertes sur créances | (28) | (28) |
| Total - Portefeuilles en liquidation progressive | 573 | 637 |
| | 3 413 \$ | 3 127 \$ |

⁽¹⁾ Comprend 1 352 millions \$ titrisés auprès de tiers au 30 avril 2004 (1 193 millions \$ au 31 janvier 2004).

⁽²⁾ Représente le financement fourni à l'ancien secteur produits récréatifs de la Société.

⁽³⁾ En outre, BC gérait des portefeuilles de prêts visant des maisons usinées détenus par des entités de titrisation publiques s'élevant à 1 125 millions \$ au 30 avril 2004 (1 175 millions \$ au 31 janvier 2004).

Provision pour pertes sur créances

Les variations de la provision pour pertes sur créances étaient comme suit pour les périodes de trois mois terminées le 30 avril :

| | 2004 | 2003 |
|---|--------------|-------|
| Solde au début de la période | 57 \$ | 99 \$ |
| Provision pour pertes sur créances | 11 | 19 |
| Montants radiés, après recouvrements | (14) | (25) |
| Incidence des fluctuations des taux de change | - | 1 |
| Solde à la fin de la période | 54 \$ | 94 \$ |

Les débiteurs financiers douteux pour les portefeuilles d'activités poursuivies et les portefeuilles en liquidation progressive totalisaient respectivement 4 millions \$ et 65 millions \$ au 30 avril 2004 (respectivement 6 millions \$ et 70 millions \$ au 31 janvier 2004). Les actifs repris s'élevaient à 27 millions \$ au 30 avril 2004 (37 millions \$ au 31 janvier 2004).

5. ACTIFS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION

Les actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation étaient comme suit :

| | 30 avril 2004 | | 31 janvier 2004 | |
|---|------------------|------------------------------|--------------------|------------------------------|
| | Coût | Valeur comptable nette | Coût | Valeur comptable nette |
| Bombardier | | | | |
| Avions d'occasion | 126 \$ | 120 \$ | 90 \$ | 86 \$ |
| BC | | | | |
| Portefeuilles d'activités poursuivies | | | | |
| Avions commerciaux | 304 | 198 | 320 | 207 |
| Portefeuilles en liquidation progressive | | | | |
| Avions d'affaires | 150 | 100 | 255 | 174 |
| Crédit-bail pour wagons | 52 | 37 | 53 | 39 |
| Matériel industriel | 51 | 32 | 52 | 35 |
| Autres | 32 | 17 | 32 | 17 |
| | 285 | 186 | 392 | 265 |
| Total - BC | 589 | 384 | 712 | 472 |
| | 715 \$ | 504 \$ | 802 \$ | 558 \$ |

6. STOCKS

Les stocks de Bombardier étaient comme suit :

| | 30 avril 2004 | 31 janvier 2004 |
|--------------------------|------------------|--------------------|
| Matières premières | 117 \$ | 80 \$ |
| Programmes aéronautiques | 1 631 | 1 621 |
| Contrats à long terme | 1 469 | 1 838 |
| Produits finis | 906 | 801 |
| | 4 123 \$ | 4 340 \$ |

Les coûts engagés et les marges comptabilisées sur les contrats à long terme ainsi que les coûts engagés relatifs aux programmes aéronautiques en cours s'établissaient respectivement à 4 115 millions \$ et 2 245 millions \$ au 30 avril 2004 (respectivement 4 154 millions \$ et 2 203 millions \$ au 31 janvier 2004). Les avances reçues et les facturations progressives sur les contrats à long terme et les programmes aéronautiques en cours totalisaient respectivement 4 562 millions \$ et 1 146 millions \$ au 30 avril 2004 (respectivement 4 400 millions \$ et 1 184 millions \$ au 31 janvier 2004), dont respectivement 1 916 millions \$ et 532 millions \$ constituaient un passif présenté à titre d'avances et facturations progressives en excédent des coûts connexes au 30 avril 2004 (respectivement 2 084 millions \$ et 602 millions \$ au 31 janvier 2004).

Au 30 avril 2004, les produits finis comprenaient cinq avions neufs, non rattachés à une commande ferme, totalisant 59 millions \$ et 25 avions d'occasion totalisant 146 millions \$ (quatre avions neufs totalisant 53 millions \$ et 23 avions d'occasion totalisant 161 millions \$ au 31 janvier 2004).

7. EMPRUNTS À COURT TERME

Les emprunts à court terme étaient comme suit :

| | 30 avril 2004 | 31 janvier 2004 |
|-------------------|---------------|-----------------|
| Bombardier | - \$ | - \$ |
| BC | 394 | 232 |
| | 394 \$ | 232 \$ |

En vertu d'ententes avec des syndicats bancaires, Bombardier Inc. et quelques-unes de ses filiales doivent maintenir trimestriellement certains ratios financiers. Ces ratios étaient respectés au 30 avril 2004 et au 31 janvier 2004.

Bombardier

30 avril 2004

| Facilités de crédit | Montants confirmés | Montants prélevés | Lettres de crédit prélevées | Montants disponibles | Taux de fin de période | Taux moyen | Échéance (exercice) |
|---------------------|--------------------|-------------------|-----------------------------|----------------------|------------------------|------------|---------------------|
| Européenne | 4 444 \$ | - \$ | 3 026 \$ | 1 418 \$ | - | - | 2005-2008 |
| Nord-américaine | 1 262 | - | 1 032 | 230 | - | - | 2005-2006 |
| | 5 706 \$ | - \$ | 4 058 \$ | 1 648 \$ | | | |

31 janvier 2004

| Facilités de crédit | Montants confirmés | Montants prélevés | Lettres de crédit prélevées | Montants disponibles | Taux de fin d'exercice | Taux moyen pour l'exercice | Échéance (exercice) |
|---------------------|--------------------|-------------------|-----------------------------|----------------------|------------------------|----------------------------|---------------------|
| Européenne | 4 621 \$ | - \$ | 3 380 \$ | 1 241 \$ | - | 2,5 % | 2005-2008 |
| Nord-américaine | 1 304 | - | 958 | 346 | - | 3,9 % | 2005-2006 |
| | 5 925 \$ | - \$ | 4 338 \$ | 1 587 \$ | - | | |

Les facilités bilatérales restantes prises en charge par suite de l'acquisition d'Adtranz s'élevaient à 238 millions \$ au 30 avril 2004 (286 millions \$ au 31 janvier 2004).

Outre les lettres de crédit prélevées présentées dans les tableaux ci-dessus, Bombardier avait 245 millions \$ de lettres de crédit prélevées au 30 avril 2004 (306 millions \$ au 31 janvier 2004).

BC

30 avril 2004

| Facilités de crédit | Montants confirmés | Montants prélevés ⁽¹⁾ | Montants disponibles | Taux de fin de période | Taux moyen ⁽²⁾ | Échéance (exercice) |
|--------------------------------|--------------------|----------------------------------|----------------------|------------------------|---------------------------|---------------------|
| Lignes renouvelables | 600 \$ | - \$ | 600 \$ | - | 1,9 % | 2006 |
| Financement de stocks titrisés | 394 | 394 | - | 1,9 % | 2,1 % | 2005 |
| | 994 \$ | 394 \$ | 600 \$ | | | |

⁽¹⁾ La composante en devises des montants prélevés était de 129 millions \$ CAN.

⁽²⁾ Taux moyen calculé pour la période de trois mois terminée le 30 avril 2004.

31 janvier 2004

| Facilités de crédit | Montants confirmés | Montants prélevés ⁽¹⁾ | Montants disponibles | Taux de fin de période | Taux moyen pour l'exercice | Échéance (exercice) |
|--------------------------------|--------------------|----------------------------------|----------------------|------------------------|----------------------------|---------------------|
| Lignes renouvelables | 600 \$ | - \$ | 600 \$ | - | 1,8 % | 2006 |
| Financement de stocks titrisés | 397 | 232 | 165 | 2,0 % | 2,2 % | 2005 |
| | 997 \$ | 232 \$ | 765 \$ | | | |

⁽¹⁾ La composante en devises des montants prélevés était de 129 millions \$ CAN.

8. DETTE À LONG TERME

En avril 2004, la Société a émis 500 millions \$ de billets, portant intérêt à 6,3 %, échéant en 2014 et 250 millions \$ de billets, portant intérêt à 7,45 %, échéant en 2034.

En avril 2003, BC a remboursé à échéance des débentures totalisant 250 millions \$ CAN (166 millions \$).

9. CAPITAL SOCIAL

En avril 2003, la Société a émis 370 millions d'actions classe B (droits de vote limités) à un prix de 3,25 \$ CAN l'action. Le produit net de cette émission s'est élevé à 1 170 millions \$ CAN (807 millions \$), déduction faite des frais d'émission de 33 millions \$ CAN (23 millions \$).

10. ÉLÉMENTS SPÉCIAUX

Le 16 mars 2004, le conseil d'administration de la Société a approuvé une proposition de restructuration afin de réduire la structure de coûts du secteur transport. Cette proposition de restructuration a été lancée en raison de l'importante surcapacité des usines de fabrication. La charge de 86 millions \$ constatée au cours du trimestre terminé le 30 avril 2004 est principalement liée aux coûts des indemnités de départ et autres coûts de cessation d'emploi pour départ involontaire ainsi qu'aux coûts de fermeture d'installations relatifs à la proposition de fermeture de sept sites de production dans cinq pays européens. D'autres coûts d'environ 148 millions \$ relatifs à cette proposition de restructuration devraient être comptabilisés comme éléments spéciaux au cours des deux prochains exercices.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2003, la Société avait comptabilisé des éléments spéciaux dans le secteur aéronautique totalisant 9 millions \$ relatifs à des indemnités de départ et autres coûts de cessation d'emploi pour départ involontaire.

Le tableau suivant résume les provisions pour indemnités de départ et autres coûts de cessation d'emploi pour départ involontaire ainsi que d'autres coûts pour le trimestre terminé le 30 avril 2004 :

| | Indemnités de départ et autres coûts de cessation d'emploi pour départ involontaire | Autres | Total |
|--|---|--------------|---------------|
| Solde au 31 janvier 2004 | 179 \$ | 37 \$ | 216 \$ |
| Charge courante | 53 | 33 | 86 |
| Variations des estimations | - | - | - |
| Paiements | (20) | (1) | (21) |
| Incidence des fluctuations de taux de change | (5) | (2) | (7) |
| Solde au 30 avril 2004 | 207 \$ | 67 \$ | 274 \$ |

11. VARIATIONS NETTES DES SOLDES HORS CAISSE LIÉS À L'EXPLOITATION

Les variations nettes des soldes hors caisse liés à l'exploitation étaient comme suit :

| | Trois mois terminés les 30 avril | |
|---|----------------------------------|------------|
| | 2004 | 2003 |
| Bombardier | | |
| Débiteurs | 97 \$ | (195) \$ |
| Actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation | (34) | - |
| Stocks | 227 | (436) |
| Créditeurs et frais courus | (107) | (403) |
| Avances et facturations progressives en excédent des coûts connexes | (192) | (295) |
| Passifs au titre des prestations constituées, montant net | (139) | 4 |
| Autres | 5 | - |
| | (143) | (1 325) |
| BC | | |
| Débiteurs | 36 | (17) |
| Créditeurs et frais courus | 18 | (109) |
| Autres | 15 | 65 |
| | 69 | (61) |
| | (74) \$ | (1 386) \$ |

12. RÉGIMES À BASE D' ACTIONS

Dépense liée à la rémunération à base d'actions

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice terminé le 31 janvier 2004, la Société a commencé à imputer aux résultats, de façon rétroactive au 1^{er} février 2003, la rémunération à base d'actions versée aux employés au moyen de la méthode de la juste valeur pour toutes les attributions consenties ou modifiées après le 1^{er} février 2003, conformément aux nouvelles recommandations comptables relatives à la rémunération et aux autres paiements à base d'actions. Une somme de 2 millions \$ a été comptabilisée à titre de dépense au cours du trimestre terminé le 30 avril 2004.

Les options attribuées pour acheter des actions classe B (droits de vote limités) et la juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution correspondante étaient comme suit :

| | Trois mois terminés les 30 avril | |
|---|----------------------------------|------|
| | 2004 | 2003 |
| Nombre d'options d'achat d'actions attribuées | 382 520 | - |
| Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution | 2,08 \$ ⁽¹⁾ | - \$ |

⁽¹⁾ 2,76 \$ CAN

Respectivement 42 833 081 et 44 073 986 options étaient émises et en circulation au 30 avril 2004 et au 31 janvier 2004.

La juste valeur de chaque option attribuée a été déterminée au moyen de modèles d'évaluation des options, d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

| | Trois mois terminés les 30 avril | |
|--|----------------------------------|------|
| | 2004 | 2003 |
| Taux d'intérêt sans risque | 3,42 % | - |
| Durée prévue | 5 ans | - |
| Volatilité prévue du cours des actions | 47,80 % | - |
| Taux de dividende prévu de l'action | 1,20 % | - |

Information pro forma sur la juste valeur des options d'achat d'actions

Avant le 1^{er} février 2003, la Société comptabilisait les options attribuées en vertu de ses régimes d'options d'achat d'actions à titre d'opérations portant sur les capitaux propres. Si les options attribuées au cours de l'exercice 2003 avaient été comptabilisées selon la méthode de la juste valeur, la perte nette pour le trimestre terminé le 30 avril 2004 aurait augmenté de 1 million \$ et la perte par action de base et diluée serait restée égale à celle déclarée. Pour le trimestre terminé le 30 avril 2003, le bénéfice net aurait diminué de 1 million \$ et le bénéfice par action de base et dilué serait resté égal à celui déclaré. Les données pro forma ne donnent pas effet aux options d'achat d'actions attribuées avant le 1^{er} février 2002.

13. BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION

Le tableau ci-après présente le bénéfice (la perte) par action de base et dilué(e). Le nombre d'actions et d'options est exprimé en milliers.

| | Trois mois terminés les 30 avril | |
|--|----------------------------------|-----------|
| | 2004 | 2003 |
| Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies | (174) \$ | 55 \$ |
| Dividendes sur actions privilégiées, après impôts | (6) | (5) |
| Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies disponible pour les porteurs d'actions ordinaires | (180) | 50 |
| Perte découlant des activités abandonnées, après impôts | - | (1) |
| Bénéfice net (perte nette) disponible pour les porteurs d'actions ordinaires | (180) \$ | 49 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation | 1 749 783 | 1 435 957 |
| Effet net des options d'achat d'actions | 4 377 | 806 |
| Nombre dilué moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation | 1 754 160 | 1 436 763 |
| Bénéfice (perte) par action de base et dilué(e) : | | |
| Provenant des activités poursuivies | (0,10) \$ | 0,03 \$ |
| Provenant des activités abandonnées | - | - |
| | (0,10) \$ | 0,03 \$ |

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 avril 2004 et 2003, un total respectif de 33 615 895 et 37 885 520 options d'achat d'actions a été exclu du calcul du bénéfice par action dilué, puisque la valeur marchande moyenne des actions sous-jacentes était inférieure au prix d'exercice ou aux seuils prédéterminés du cours des actions classe B (droits de vote limités) de la Société pour les périodes respectives. Pour le trimestre terminé le 30 avril 2004, l'effet des options d'achat d'actions potentiellement exerçables sur la perte par action ordinaire découlant des activités poursuivies est antidilutif; par conséquent, la perte par action de base et diluée découlant des activités poursuivies est la même.

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les composantes du coût des avantages étaient comme suit :

| | Trois mois terminés le 30 avril 2004 | | Trois mois terminés le 30 avril 2003 | |
|---|---|---------------------|---|------------------------------------|
| | Retraite | Autres avantages | Retraite ⁽¹⁾ | Autres avantages ⁽¹⁾ |
| Coût des services rendus au cours de la période | 39 \$ | 3 \$ | 38 \$ | 3 |
| Intérêts débiteurs | 68 | 4 | 58 | 4 |
| Rendement prévu des actifs des régimes | (57) | - | (49) | - |
| Amortissement des coûts des services passés | 1 | - | 2 | - |
| Amortissement de la perte actuarielle | 18 | 2 | 8 | - |
| Gain de compression | - | - | - | (1) |
| Prestations spéciales de cessation d'emploi | - | - | 2 | - |
| | 69 \$ | 9 \$ | 59 \$ | 6 |

⁽¹⁾ Pour le trimestre terminé le 30 avril 2003, le coût des avantages comptabilisé comprend 4 millions \$ relatifs à l'ancien secteur produits récréatifs de la Société. Ce montant est inclus dans la perte découlant des activités abandonnées dans les états consolidés des résultats intermédiaires.

15. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

En plus des engagements et éventualités décrits ailleurs dans les présents états financiers consolidés intermédiaires, la Société est soumise à d'autres risques hors bilan. Le tableau suivant présente le risque éventuel maximal pour chaque groupe important de risques au 30 avril 2004 et au 31 janvier 2004. Le risque éventuel maximal ne reflète pas les paiements prévus par la Société.

| | 30 avril 2004 | | 31 janvier 2004 | |
|--|-------------------------------|------------------------------|-------------------------------|------------------------------|
| | Risque éventuel maximal | Provisions et obligations | Risque éventuel maximal | Provisions et obligations |
| Ventes d'avions | | | | |
| Crédit (a) | 1 016 \$ | | 1 085 \$ | |
| Valeur résiduelle (a) | 2 529 | | 2 403 | |
| Risques mutuellement exclusifs ⁽¹⁾ | (847) | | (866) | |
| Total des risques de crédit et de valeur résiduelle | 2 698 | 837 \$ | 2 622 | 825 \$ |
| Options de reprise (b) | 1 910 | 37 | 1 983 | 45 |
| Options de vente (c) | 573 | 16 | 585 | 23 |
| Autres⁽²⁾ | | | | |
| Crédit (e) | 45 | - | 45 | - |
| Valeur résiduelle (e) | 118 | - | 118 | - |
| Obligations de rachat (f) | 180 | - | 185 | - |
| Garanties d'exécution (g) | 1 554 \$ | - \$ | 1 889 \$ | - \$ |

⁽¹⁾ Certaines garanties portant sur la valeur résiduelle ne peuvent être exercées que lorsque les garanties de crédit sont venues à échéance sans être exercées et, par conséquent, ne doivent pas être additionnées pour calculer le risque combiné maximal de la Société.

⁽²⁾ De plus, la Société a aussi fourni d'autres garanties (voir le paragraphe h).

Le risque maximal de la Société relatif aux garanties de crédit et aux garanties portant sur la valeur résiduelle dans le cadre d'une vente d'avions représente la valeur nominale de ces garanties compte non tenu de l'avantage net prévu de la valeur estimative de l'avion et autres garanties disponibles pour réduire le risque de la Société découlant de ces garanties. Des provisions pour pertes anticipées ont été établies pour couvrir les risques liés à ces garanties après prise en considération de la valeur estimative de revente des avions, laquelle est fondée sur des évaluations indépendantes de tiers, et du produit anticipé d'autres garanties couvrant de tels risques. Le produit anticipé des garanties devrait couvrir le total des risques de crédit et de valeur résiduelle de la Société compte tenu des provisions et des obligations.

a) Garanties de crédit et garanties portant sur la valeur résiduelle

Bombardier fournit des garanties de crédit sous forme de garanties de paiements de location ainsi que des services liés à la revente d'avions. Ces garanties sont émises surtout au profit de certains prestataires de financement à des clients et viennent à échéance à diverses périodes jusqu'en 2024. La presque totalité du soutien financier comportant un risque de crédit éventuel a trait à des clients exploitant des lignes aériennes commerciales. Le risque de crédit relatif à trois clients de l'aviation commerciale représentait 50 % du total du risque de crédit maximal au 30 avril 2004.

En outre, Bombardier offre des garanties portant sur la valeur résiduelle d'avions à la date d'échéance de certaines ententes de location ou de financement. Le tableau suivant résume les garanties portant sur la valeur résiduelle en cours au 30 avril 2004 ainsi que les périodes pendant lesquelles elles peuvent être exercées :

| | | |
|----------------|-------|----|
| Moins d'un an | 13 | \$ |
| De 1 à 5 ans | 120 | |
| De 6 à 10 ans | 524 | |
| De 11 à 15 ans | 699 | |
| Par la suite | 1 173 | |
| | 2 529 | \$ |

b) Options de reprise

Dans le cadre de la vente d'avions neufs, la Société offre de temps à autre à ses clients des options de reprise. Ces options offrent aux clients la reprise de leur avion d'occasion, à un montant prédéterminé et pendant une période prédéterminée, conditionnelle à l'achat d'un avion neuf. L'engagement de la Société visant l'achat d'avions d'occasion se présentait comme suit au 30 avril 2004 :

| | | |
|---------------|-------|----|
| Moins d'un an | 1 241 | \$ |
| De 1 à 3 ans | 219 | |
| De 4 à 5 ans | 279 | |
| Par la suite | 171 | |
| | 1 910 | \$ |

La Société réévalue les engagements d'achat d'avions avec reprise par rapport à la juste valeur prévue des avions et comptabilise les pertes anticipées à titre d'imputation aux bénéficiaires. La juste valeur d'un avion est déterminée au moyen d'évaluations tant internes qu'externes, y compris l'information acquise relative à la vente d'avions semblables sur le marché secondaire. La Société avait comptabilisé des provisions de 27 millions \$ au 30 avril 2004, (24 millions \$ au 31 janvier 2004) à l'égard des pertes anticipées sur les options de reprise, selon la probabilité que ces options soient exercées. De plus, la Société avait comptabilisé une provision de 10 millions \$ au 30 avril 2004 (21 millions \$ au 31 janvier 2004) à l'égard des options de reprise relatives à des engagements fermes d'acheter des avions neufs.

c) Options de vente multipropriété

En vertu du programme nord-américain de multipropriété Bombardier* Flexjet*, les clients font l'achat de parts d'avions d'affaires Bombardier. La Société offre à ses clients l'option de leur revendre leurs parts d'avion à la juste valeur estimative si l'option est exercée au cours d'une période de cinq ans à compter de la date de l'achat. L'engagement de la Société visant le rachat de parts d'avion fondées sur les justes valeurs courantes estimatives totalisait 509 millions \$ au 30 avril 2004 (504 millions \$ au 31 janvier 2004).

En outre, certains clients peuvent échanger leurs parts d'avion à des montants prédéterminés pour des parts d'avion d'un plus grand modèle à des montants prédéterminés. L'engagement total à racheter des parts d'avion, en échange de parts d'un plus grand modèle, atteignait 64 millions \$ au 30 avril 2004 (81 millions \$ au 31 janvier 2004). La Société a comptabilisé une provision de 16 millions \$ au 30 avril 2004 (23 millions \$ au 31 janvier 2004) pour des pertes anticipées, selon la probabilité que ces options soient exercées.

d) Engagements de financement

La Société s'est engagée à fournir du financement dans le cadre de commandes en main qui, déduction faite du financement par des tiers déjà en place, s'élevait à 3,9 milliards \$ au 30 avril 2004 (3,5 milliards \$ au 31 janvier 2004). Ces engagements sont fournis selon certaines modalités et conditions et sont liés aux avions faisant l'objet de commandes fermes, dont les livraisons sont prévues d'ici l'exercice 2010. Ces engagements ont des dates d'échéance fixées à l'avance.

e) Garanties de crédit et garanties portant sur la valeur résiduelle

Dans le cadre de la vente de certain matériel de transport sur rail, Bombardier a fourni une garantie de crédit à l'égard du paiement de location. Cette garantie vient à échéance en 2020 et ne concerne qu'un seul client. En outre, à la date d'échéance de certaines ententes de financement et autres, la Société fournit des garanties portant sur la valeur résiduelle, principalement liées au secteur transport, pouvant pour la plupart être exercées en 2014.

f) Obligations de rachat

La Société a offert à certains prestataires de financement et à certains clients, principalement dans le secteur transport, le droit, à certaines conditions, de revendre le matériel à la Société à des prix prédéterminés. Sur le montant total, une somme de 165 millions \$ au 30 avril 2004 (169 millions \$ au 31 janvier 2004) a trait à deux ententes en vertu desquelles la Société peut être tenue, à compter de 2008, et en cas de manquement au paiement de la part du client au prestataire de financement, de racheter le matériel. En outre, à trois dates distinctes, à compter de 2008, la Société peut également être tenue de racheter le matériel. Dans le cadre de cet engagement, des fonds ont été déposés par le client dans un compte de dépôt en garantie qui, avec l'intérêt accumulé, devrait couvrir entièrement le risque de la Société.

g) Garanties d'exécution

Pour certains projets effectués dans le cadre de consortiums ou de véhicules de partenariat dans le secteur transport, tous les partenaires sont conjointement et solidairement responsables face au client. Dans le cours normal des affaires en vertu de ces obligations conjointes et solidaires ou dans le cadre de garanties d'exécution qui peuvent être émises à cet égard, chaque partenaire est généralement responsable face au client d'un manquement d'un autre partenaire. Ces projets prévoient normalement des contre-indemnités entre partenaires. Ces obligations et garanties s'étendent habituellement jusqu'à l'acceptation du produit final par le client.

Le risque maximal de la Société relatif aux projets pour lesquels le risque de la Société comporte un plafond totalisait environ 823 millions \$ au 30 avril 2004 (1 135 millions \$ au 31 janvier 2004). Pour les projets ne comportant pas de plafond de risque, ce risque est déterminé en fonction de la part de la valeur contractuelle totale revenant aux partenaires de la Société. Selon cette méthode, le risque de la Société totaliserait environ 731 millions \$ au 30 avril 2004 (754 millions \$ au 31 janvier 2004). Ces obligations et garanties conjointes et solidaires ont rarement été invoquées par le passé et aucun passif important n'a été constaté dans les états financiers consolidés intermédiaires relativement à ces obligations et garanties.

h) Autres

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes comprenant des indemnités en faveur de tiers, principalement des indemnités fiscales. Ces ententes ne contiennent généralement pas de limite spécifique à l'égard de la responsabilité de la Société et, par conséquent, il n'est pas possible d'évaluer le risque éventuel maximal de la Société à l'égard de ces indemnités.

Opérations de cession-bail

BC et Bombardier ont conclu des opérations de cession-bail avec des tiers portant essentiellement sur des wagons à marchandises qui, en grande partie, ont été loués simultanément à des exploitants. Le montant total des garanties portant sur la valeur résiduelle liée à ces opérations s'élevait à 24 millions \$ au 30 avril 2004 (24 millions \$ au 31 janvier 2004).

Contrats de location-exploitation

La Société loue des bâtiments et du matériel et a pris en charge des contrats de location-exploitation d'avions lors de la vente d'avions neufs. Les garanties portant sur la valeur résiduelle s'y rattachant totalisaient 75 millions \$ au 30 avril 2004 (79 millions \$ au 31 janvier 2004).

Litiges

La Société est défenderesse dans certaines poursuites judiciaires en suspens devant divers tribunaux en matière de responsabilité de produits et de différends contractuels avec des clients et d'autres tiers. La Société a l'intention de se défendre avec vigueur dans ces causes. La direction est d'avis que la Société a établi des provisions adéquates pour couvrir les pertes éventuelles et les montants non recouvrables des sociétés d'assurance, le cas échéant, relatifs à ces poursuites.

16. INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans les trois secteurs isolables décrits ci-après. Chaque secteur isolable offre différents produits et services, et nécessite des technologies et des stratégies de marketing distinctes.

Bombardier Aéronautique fabrique des avions d'affaires, des avions régionaux et des avions amphibies et fournit des services connexes. Il offre des gammes complètes de biréacteurs régionaux et de turbopropulseurs commerciaux, un vaste éventail de biréacteurs d'affaires, ainsi que le programme de multipropriété Bombardier Flexjet, des services techniques, des services de maintenance d'avions et des services de formation au pilotage.

Bombardier Transport, chef de file mondial dans la fabrication de matériel de transport sur rail et la prestation de services connexes, offre une gamme complète de véhicules de transport-passagers ainsi que de systèmes complets de transport sur rail. De plus, Bombardier Transport fabrique des locomotives, des wagons à marchandises, des navettes aéroportuaires et des systèmes de propulsion et de contrôle et fournit des systèmes de contrôle ferroviaire. Bombardier Transport fournit également des services de maintenance.

BC offre du financement de stocks garanti et du financement provisoire d'avions commerciaux, principalement sur les marchés de l'Amérique du Nord, et gère la liquidation progressive de divers portefeuilles.

Les conventions comptables des secteurs sont les mêmes que celles décrites dans le rapport annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 janvier 2004, à l'exception des modifications de recommandations et de règles comptables décrites à la note 2. La direction évalue le rendement de chaque secteur en fonction du bénéfice ou de la perte avant impôts sur les bénéfices. Les services intersectoriels sont comptabilisés aux prix courants du marché comme s'ils étaient fournis à des tiers.

Les intérêts débiteurs nets du siège social sont attribués aux secteurs manufacturiers selon leurs actifs nets, calculés comme suit : la moitié du taux préférentiel canadien est imputée aux actifs utilisés bruts, moins les intérêts sur les avances de clients calculés au taux préférentiel canadien. Le solde des intérêts débiteurs réels non attribués est attribué à chaque secteur manufacturier en fonction de ses actifs nets. La Société n'attribue pas d'intérêts débiteurs du siège social au secteur BC. Les actifs nets excluent les espèces et quasi-espèces, l'investissement dans BC et les avances et prêts subordonnés à Bombardier et les impôts sur les bénéfices reportés et sont réduits des créditeurs et frais courus, des avances et facturations progressives en excédent des coûts connexes ainsi que du passif au titre des prestations constituées. La plupart des dépenses du siège social sont attribuées en fonction des revenus de chaque secteur.

Le tableau contenant le détail de l'information sectorielle se trouve ci-après.

* Marque(s) de commerce de Bombardier Inc. ou de ses filiales.

INFORMATION SECTORIELLE

(Non vérifiée)

Pour les trois mois terminés les 30 avril

(en millions de dollars américains)

| Secteurs d'activité | Bombardier Inc. consolidé | | Aéronautique | | Transport | | BC | |
|--|------------------------------|--------------------|--------------------------|--------------------|--------------------------|--------------------|--------------------------|--------------------|
| | 2004 | 2003 | 2004 | 2003 | 2004 | 2003 | 2004 | 2003 |
| Revenus de tiers | 3 528 \$ | 3 332 \$ | 1 759 \$ | 1 608 \$ | 1 685 \$ | 1 635 \$ | 84 \$ | 89 \$ |
| Revenus intersectoriels | - | - | - | - | 4 | 4 | 24 | 57 |
| Revenus sectoriels | 3 528 | 3 332 | 1 759 | 1 608 | 1 689 | 1 639 | 108 | 146 |
| Coût des ventes | 3 211 | 2 783 | 1 543 | 1 393 | 1 637 | 1 381 | 59 | 70 |
| Frais de vente et frais généraux et d'administration | 223 | 231 | 84 | 86 | 116 | 121 | 23 | 24 |
| Amortissement | 145 | 162 | 95 | 69 | 34 | 57 | 16 | 36 |
| Recherche et développement | 27 | 25 | 10 | 8 | 17 | 17 | - | - |
| Éléments spéciaux | 86 | 9 | - | 9 | 86 | - | - | - |
| | 3 692 | 3 210 | 1 732 | 1 565 | 1 890 | 1 576 | 98 | 130 |
| | (164) | 122 | 27 | 43 | (201) | 63 | 10 | 16 |
| Intérêts débiteurs (crédeurs), nets | 45 | 38 | 50 | 49 | (5) | (11) | - | - |
| Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices | (209) \$ | 84 \$ | (23) \$ | (6) \$ | (196) \$ | 74 \$ | 10 \$ | 16 \$ |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et actifs incorporels | 64 \$ | 124 \$ | 49 \$ | 58 \$ | 14 \$ | 65 \$ | 1 \$ | 1 \$ |
| Aux | 30 avril 2004 | 31 janvier 2004 | 30 avril 2004 | 31 janvier 2004 | 30 avril 2004 | 31 janvier 2004 | 30 avril 2004 | 31 janvier 2004 |
| Actifs nets sectoriels | 3 661 \$ | 3 679 \$ | 2 370 \$ | 2 354 \$ | 429 \$ | 464 \$ | 862 \$ | 861 \$ |
| Créditeurs et frais courus | 6 458 | 6 535 | | | | | | |
| Impôts sur les bénéfices à payer | (11) | - | | | | | | |
| Avances et facturations progressives en excédent des coûts connexes | 2 448 | 2 686 | | | | | | |
| Passifs au titre des prestations constituées | 819 | 932 | | | | | | |
| Impôts sur les bénéfices reportés | 374 | 343 | | | | | | |
| Espèces et quasi-espèces | 1 699 | 1 210 | | | | | | |
| Total de l'actif – Bombardier | 15 448 | 15 385 | | | | | | |
| Investissement dans BC | (862) | (861) | | | | | | |
| Avances et prêts subordonnés de BC | (599) | (585) | | | | | | |
| Total de l'actif – BC | 5 459 | 5 338 | | | | | | |
| Total de l'actif – Bombardier Inc. consolidé | 19 446 \$ | 19 277 \$ | | | | | | |